



ZOOM SUR...

...LE SERVICE ACCUEIL DE LA MAIRIE

Nous entamons, dans ce numéro, la présentation des différents services qui concourent au bon fonctionnement de notre mairie. 63 femmes et hommes y travaillent, œuvrant souvent dans l'ombre mais qui sont des rouages essentiels à la vie de la commune. Ils représentent à eux tous une multitude de métiers et de compétences que nous avons le plaisir de vous présenter.

Premier interlocuteur de tout visiteur en mairie, voici le service accueil animé par Murielle DABURON et Leslie PERON. Pour mieux approcher la réalité de leur travail, écoutons ce que nous dit Leslie :

« Notre travail est très intéressant par sa diversité, tant au niveau du panel des tâches administratives à effectuer que par les situations d'accueil des administrés souvent pleines de surprises.

Nous sommes amenées à accueillir des couples venant pour se passer ou se marier, des familles en deuil affrontant le décès d'un proche, des personnes sans domicile fixe ou en situations précaires (divorce, violences conjugales...) pour effectuer des démarches administratives (mise à jour du livret de famille, demande de logement, domiciliation CCAS...) ainsi que des personnes en quête de lien social, et d'autres perpétuellement en conflit de voisinage, en conflit avec l'administration ou avec la société...

Nous devons nous adapter et nous remettre en question sans cesse, être discrètes, attentives, dynamiques, ouvertes, patientes, organisées, tolérantes, respecter la confidentialité, orienter, savoir prendre de la distance par rapport à certaines situations, être en quête des nouvelles mesures, des lois et des arrêtés à appliquer ...

Je pense que le code moral, le savoir-être est la base de n'importe quel métier quelles que soient les compétences professionnelles requises, d'autant plus dans un poste recevant du public.

Les relations avec les partenaires extérieurs (pompes funèbres, mairies, ccva, trésor public ...), ainsi que la communication avec les élus et nos collègues est indispensable au bon fonctionnement de l'accueil. »



Travail d'accueil et d'écoute, donc, mais également de très nombreux dossiers administratifs à tenir à jour. Murielle vous en propose un résumé, tout de même impressionnant !

L'Etat Civil (naissances, mariages, décès, PACS, cérémonies mariages et parrainages civils, gestion des cimetières, légalisation de signatures)



AGENDA DES MANIFESTATIONS

Cette date est donnée à titre informatif et susceptible de modification

Dimanche 17 janvier 2021 à 16h au Centre Socio-Culturel : Concert de l'Orchestre symphonique de Tours. Réservation au 02 47 23 47 34. Manifestation organisée par la Communauté de Communes, les villes d'Amboise et de Nazelles-Négron.

Le recensement des jeunes de 16 ans

La tenue des listes électorales

(gestion des listes et préparation des scrutins électoraux et jury criminel)

Les affaires sociales (demandes de logements, dossiers aide social)

Le C.C.A.S. (gestion des demandes d'aides, repas des aînés, suivi courrier personnes SDF)

La réservation des salles communales

L'enregistrement des demandes d'urbanisme

Les déclarations diverses (débits de boissons, gîtes ruraux, ventes au déballage, déclarations de chiens dangereux, etc...)



INFOS PRATIQUES

Bac à verres de Négron

Après plusieurs échanges avec les riverains, les élus ont constaté que l'emplacement du bac à verres de Négron sur la place Albert Delépine n'était pas le meilleur : pour des raisons de nuisances sonores, d'esthétique et de dangers provoqués par les débris de verre au sol.

Ils ont donc décidé de déplacer ce bac à verres le long du mur du cimetière, à droite de l'abri, souhaitant ainsi supprimer les nuisances sonores et les risques de coupures pour les enfants et les usagers.

Minibus municipal

Un grand merci aux 10 personnes qui se sont portées volontaires pour conduire le minibus vers le marché du vendredi à Amboise.

Nous n'attendons plus que la levée des restrictions en vigueur pour pouvoir à nouveau rendre ce service à nos aînés.

Accueil des Nouveaux Nazelliens et Cérémonie des Vœux de la Municipalité

La cérémonie d'accueil des nouveaux nazelliens traditionnellement organisée en décembre est reportée à 2021. Les élus du Conseil municipal auront alors le plaisir d'accueillir les nouveaux nazelliennes et nazelliens installés sur la commune en 2020 et 2021.

Compte tenu de la situation sanitaire la cérémonie des vœux du Maire est annulée.

Toutefois le Maire et le Conseil municipal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et tous leurs vœux pour cette nouvelle année 2021.



Bonnes fêtes de fin d'année

Nazelles-Négron Infos

n°195



Janvier
Février 2021

Chères Nazelliennes, Chers Nazelliens,

Ce dernier trimestre aura été pour nous tous synonyme de reconfinement.

Pour la municipalité ce fut de nouveau l'obligation de gérer ce moment délicat, à la fois sanitaire et économique. L'impression d'être pris dans un engrenage où l'ensemble de nos choix sont soumis à dilemme !! santé de nos habitants et/ou survie de nos entreprises !

A ces problématiques est venu se greffer l'obligation d'être à la fois performant et sécurisant pour les 288 enfants et le personnel de l'école maternelle et élémentaire du Val de Cisse : assurer la continuité du service périscolaire et de restauration par la gestion au quotidien des personnels de manière à maintenir en permanence le taux d'encadrement exigé, garantir la désinfection des locaux par un entretien encore plus minutieux, contribuer, par la fourniture à l'école du Val de Cisse de 850 masques pour enfants, au bon suivi des normes sanitaires.

Plus généralement, nous nous devons, en cette période, d'être encore davantage présents dans tous les domaines sur l'ensemble de notre commune.

Je peux vous assurer qu'à la fois nos personnels, les élus du bureau communal, des conseillers municipaux et même quelques bénévoles ont été et sont encore à nos côtés. Ils s'y emploient sans compter. Je tiens vraiment à les remercier pour leur investissement sans faille.

A l'heure où je vous écris ces quelques mots et où vous recevrez ce NN infos, nous aurons vu s'alléger les contraintes qui s'imposaient à nous tous. Nous devons cependant continuer de respecter tous ensemble les gestes barrières au quotidien.

Je vous souhaite à tous des fêtes plus sereines.

Richard CHATELLIER, Maire



VIE DE LA COMMUNE

Au Conseil Municipal du 17 novembre 2020

Réuni à huis-clos, mais retransmis en streaming sur Facebook, le Conseil municipal a, entre autres :

- voté les tarifs des services communaux pour l'année 2021,
- approuvé le versement d'une subvention exceptionnelle à la commune de Saint Martin de Vésubie, touchée par la tempête Alex.
- adopté l'attribution d'une prime COVID aux agents communaux les plus mobilisés lors du premier confinement.
- approuvé le versement d'une subvention exceptionnelle à trois associations communales.

Paiement de proximité

La Direction générale des Finances publiques a un nouveau service de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (cantine, de crèche, d'hôpital...). Sur la commune, les buralistes partenaires sont « l'Emmeraude » 10 rue Camille Breton et « le Vilvent » 4 rue du commerce.

Règlement en espèces ou par carte bancaire. Avant de vous déplacer, vérifiez que votre avis comporte un QR code et l' mention « payable auprès d'un buraliste » dans les modalités de paiement.

Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés sur le site impots.gouv.fr/portail-paiement-proximite.



Une vie, un arbre !

La municipalité s'est engagée dans le cadre de sa politique de développement durable à planter un arbre pour chaque enfant né sur la commune et ce durant tout le mandat.

Chaque bébé nazellien deviendra le parrain d'un arbre, symbole de vie et de croissance. L'arbre planté portera une étiquette au nom de l'enfant.

A ce jour, le service Etat-Civil a déjà recensé 33 naissances...



A quand la fibre optique chez vous ?

Soucieux de l'égalité d'accès au très haut débit pour tous les habitants, les Départements de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire se sont regroupés au sein du SMO (Syndicat Mixte Ouvert) Val de Loire Numérique pour l'équipement en fibre optique.

Si vous souhaitez des informations sur le déploiement, rendez-vous sur le site du syndicat www.valdeloirefibre.fr. Vous pouvez également écrire à contact@valdeloirefibre.fr.

Les habitations ne seront pas reliées à la fibre optique : il revient aux utilisateurs de demander leur raccordement à leur fournisseur d'accès internet ou à un concurrent.

Notez bien que tous les opérateurs ont accès au réseau et peuvent proposer une offre commerciale aux utilisateurs.

Chaque offre est différente, il convient donc d'étudier toutes les offres accessibles depuis sa ligne.





INFOS COVID

Les masques

Des masques en tissus confectionnés par des bénévoles sont disponibles en mairie. Pour celles et ceux qui le souhaitent, du tissu et des gabarits peuvent être retirés en mairie pour que vous puissiez confectionner vos propres masques.

Où trouver son attestation ?

Des formulaires d'attestation sont imprimés par la commune et mis à disposition auprès de commerces suivants : les Pharmacies du Bourg et de Vilvent, les enseignes Prim'frais et Fabrice Sarraud, les tabac presse « L'Émeraude » et « Le Vilvent », ainsi que la boulangerie « la Grange aux pains ». Vous pouvez également compléter votre attestation en ligne sur <https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>.

Le service Entour'âge

Ce service intercommunal, gratuit, s'adresse à toutes les personnes retraitées et/ou handicapées de plus de 60 ans. Mauricette HÉNAIN, agent social sur Nazelles-Négron, vous aide à lutter contre l'isolement et en fonction de votre situation personnelle, vous informe sur vos droits ainsi que sur les solutions existantes, (adaptation du logement, mise en place d'aide à domicile...). L'objectif est de vivre dans son domicile en toute sécurité. Elle peut aussi vous accompagner dans vos démarches pour solliciter les organismes compétents et ce en toute confidentialité. Si vous en ressentez le besoin, contactez Mauricette HÉNAIN en Mairie au 02 47 23 71 71 ou 07 62 19 89 30.

Soutien aux commerçants

La commune entend soutenir l'activité économique sur le territoire, pour cela, elle vous informe que les commerçants vous attendent avec des plats à emporter. N'hésitez pas à les contacter pour découvrir leurs propositions :

- L'Escale (restaurant) : 02 47 57 31 08 ou 06 98 40 28 15
 - Ker Cathywan (restaurant) : 02 47 57 25 43
 - Les Platanes (restaurant) : 02 47 23 10 59
 - La Ruche qui dit oui (produits locaux à commander sur internet) : 06.74.74.94.69
 - Camion à Pizzas le mardi soir : 06 82 61 23 69
 - Camion à Pizzas le jeudi soir : 06.79.78.40.55
 - Chez M. et Mme YANG (Spécialités asiatiques) 07.81.77.25.61
- Et n'oubliez pas que les commerçants ambulants sont présents sur les marchés de Nazelles, aux pâtis et de Vilvent, avenue du Commerce, le mercredi matin.



AUTOUR DE L'ÉCOLE

et à l'école, ça donne quoi ?

À la rentrée de novembre, la municipalité a remis 850 masques à M. CHARBONNIER, Directeur de l'école élémentaire afin de pallier aux incidents d'élastiques, de masque qui tombe par terre etc... En parallèle, le protocole sanitaire a été renforcé au sein de l'école et au périscolaire. En plus du ménage habituel, le personnel d'entretien nettoie et désinfecte toutes les surfaces des bureaux et les poignées de portes durant la pause méridienne.

Au restaurant scolaire les horaires ont été décalés et des élus font le lien entre les animateurs et la salle de restauration pour placer les enfants afin d'éviter aux élèves de se mélanger les uns aux autres. Le personnel du service animation et les ATSEM sont équipés de visières en plus des masques pour aider les enfants durant leur prise de repas.

Au périscolaire le matériel est désinfecté entre chaque manipulation. Les enfants se lavent les mains régulièrement et un sens de circulation a été balisé pour éviter que les parents ne se croisent.

Enfin il est rappelé que le port du masque est obligatoire dès l'arrivée sur le parking tout comme dans l'enceinte de l'école et des mille potes.



PAROLE À L'OPPOSITION

Demain Nazelles-Négron

Chers Nazelliennes et Nazelliens, Cette année 2020 si particulière s'achève déjà... enfin... La crise sanitaire que nous traversons engendre un climat anxieux et un avenir incertain pour beaucoup d'entre-nous. Nous tenons à vous assurer de tout notre soutien. Pour cela, n'hésitez pas à nous contacter ; nous sommes à votre écoute. Nous pouvons vous recevoir sur rdv les vendredis après-midis entre 15h00 et 19h00 dans notre local situé au 02 square Louis Viset (ancienne poste). Et malgré tous ces événements, nous espérons que les fêtes de fin d'année se dérouleront le mieux possible. Contacts : Mail : demain.nazellesnegron@gmail.com Facebook : Demain Nazelles-Négron en mp Tél : 0627418605 Boîte aux lettres : Élus "Demain Nazelles-Négron" à la mairie. Christophe AHUIR, Catherine WOLF, Aurore THELIE, Gérard LELEU

NousC'Vous

Malgré son EVICTION à la CCVA 2019/20 pour absences répétées, Mr Chatellier a perçu ses indemnités !... Il ose pourtant s'y représenter en acceptant divers postes, alors qu'il avait promis de se consacrer uniquement à sa commune, expliquant ainsi la hausse de son indemnité de Maire. Attitude incohérente et vénale qui choque l'opposition (en période de COVID) qui n'a obtenu aucune mission dans divers syndicats (ex: pays Loire Touraine, SMICTOM ...) Corine FOUGERON, Sébastien VEIGA

Droit de réponse

Malgré tout ce qui est publié par nos collègues de l'opposition, comme vous pouvez le constater aucun article n'est censuré dans NN Info, et j'y tiens car c'est pour moi la base de la démocratie que tout le monde puisse s'exprimer, pour le meilleur comme pour le pire. Je souhaite néanmoins apporter une précision concernant mes indemnités à la CCVA que, contrairement à ce qui est dit par « Nous C'Vous », j'ai bien sûr cessé de percevoir dès mon retrait en février 2020. Dont acte. Pour le reste, le sujet a fait l'objet d'une discussion publique lors du Conseil Municipal du 26 mai 2020 et je laisse à notre opposition la responsabilité et les excès des mots qu'ils emploient. Richard CHATELLIER, Maire

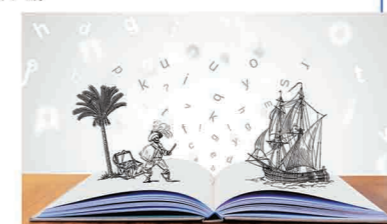


VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

La Bibliothèque est ouverte en Drive

Bonne nouvelle, il est toujours possible de réserver et retirer vos ouvrages à la Bibliothèque !! Réservez vos livres, CD ou DVD, sur le catalogue en ligne : bibliothequenazellesnegron.biblixnet.com en vous connectant à votre compte, avec votre numéro d'adhérent, par mail à bibliotheque@nzn.fr, ou au 02 47 57 67 30 aux horaires de la bibliothèque. Vous serez avertis par mail ou par téléphone de la mise à disposition des documents demandés et vous pourrez les retirer à la bibliothèque aux horaires d'ouverture :
- mercredi : 9h30-13h et 14h-19h,
- samedi : 9h30-13h et 14h-17h.

Afin de proposer un maximum d'ouvrages aux adhérents merci de rapporter vos emprunts dès que possible. La Bibliothèque ouvrira normalement dès que les conditions sanitaires le permettront. Au plaisir d'accueillir les passionnés de lecture, prenez soin de vous.



Vie Ta Mine



En cette période difficile qui a modifié nos projets de septembre, nous demeurons convaincus que la prévention est l'enjeu majeur pour tous. La lutte contre la sédentarité et son cortège de troubles chroniques associés passe par un maintien de l'activité physique, moteur essentiel de notre santé. Le maintien du tissu associatif est, également, un déterminant du lien social qui participe à notre santé psychique. Pour ces raisons, toute l'équipe de Vie ta Mine (professeurs salariés, intervenants et bénévoles) s'est mobilisée pour vous permettre de conserver une activité à domicile, en mettant à disposition de ses adhérents, des vidéos à suivre toutes les semaines sur l'ensemble de nos séances habituelles. Nous espérons que cette situation prendra fin le plus rapidement possible, mais sachez que nous continuerons tant qu'il le faudra à vous offrir des séances à distance pour vous accompagner comme nous le faisons depuis 20 ans. N'hésitez pas à nous rejoindre pour profiter des cours proposés contact@vietamine.fr

Chorale du Val de Cisse

En raison du contexte sanitaire, la Chorale du Val de Cisse vous informe que le concert prévu le 15 décembre au Centre Socio-Culturel de Nazelles-Négron est annulé.

Poursuite des Cours de QI GONG / TAI CHI ... à distance

Depuis le 2 novembre, 2 rendez-vous virtuels en direct chaque semaine pour nos adhérent(e)s sont réalisés pour la continuité d'une pratique ensemble, le maintien de la santé et de la forme pour chacun de nous. Nous garantissons l'accès au plus grand nombre en même temps : c'est un véritable plaisir de se retrouver. Version Qi Gong dans les mouvements de renforts de notre organisme et version Tai Chi pour apprendre à ralentir et l'équilibre entre la Terre et le Ciel.

L'Association V.E.H. est attentive aux nouvelles adaptations avec réactivité pour garder le lien social si indispensable. Notre priorité est de préserver nos capacités à nous tourner collectivement vers le meilleur. « Oui c'était très sympa » « C'était vraiment bien. » « Merci à vous deux pour la "télé-reprise" » « Merci beaucoup pour cette séance. » Parole aux adhérent(e)s « Ça m'a fait un bien fou, qu'est-ce que j'ai baillé » « grand merci pour votre générosité et votre disponibilité »

Art de vivre biodanza ... à distance

Depuis 2018, les lundis soirs, le cours de Biodanza est à la fois un lieu pour booster son identité saine et vivante, en mouvement, musique et danse. C'est aussi un espace dans lequel se déploient et se déclinent les richesses du LIEN HUMAIN. Alors, dès le premier confinement et pour ce second, la facilitatrice propose de maintenir le rendez-vous hebdomadaire, cette fois en ligne. De séances en séances, face à l'écran, les danseurs et danseuses, avant tout hommes et femmes sensibles, peuvent s'écouter, s'exprimer, créer, rire, partager des expériences, des projets, imaginer des retrouvailles. Ensemble, rester en lien, en lien bien vivant. Pourquoi ? Parce que les liens c'est la vie ! Contact : artdevivre.centre@gmail.com



DEVELOPPEMENT DURABLE

Aider les oiseaux en hiver

Avec le froid qui arrive, c'est le moment de nourrir les oiseaux du jardin ! Voici une recette de boule de graisse à réaliser vous-même proposée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux !



Pour 1 boule de graisse, vous avez besoin :

- D'un mortier
- D'un récipient (type pot de yaourt)
- D'une spatule ou d'une cuillère
- D'une cuillère à café de graines de tournesol noires (non striées)
- D'une cuillère à café de beurre de cacahuètes, non salé et non sucré (ou broyez vous-même les cacahuètes)
- D'une cuillère à café de flocons d'avoine
- D'une cuillère à café de raisins secs
- D'une cuillère à café de cerneaux de noix
- De graisse végétale sans additif et sans sel (type margarine), ou bien de suif de porc ou de bœuf.

NB : Les graisses contenant de l'huile de palme sont à proscrire.

Etape 1 Dans le récipient, versez les différentes graines puis le beurre de cacahuètes et la graisse. Mélangez le tout.

Etape 2 Placez la boule de graisse au froid pendant quelques heures.

Etape 3 Une fois la graisse solidifiée, placez-la dans une mangeoire ou dans un récipient.

Astuce : Avant la solidification, vous pouvez prévoir d'insérer une ficelle à travers la graisse pour faciliter l'accrochage.

Attention : éviter d'envelopper la boule de graisse dans un filet à agrumes, qui serait un piège pour les oiseaux !

Variante : vous pouvez enrober une pomme de pin du mélange fait précédemment et l'accrocher dans un arbre ou sur un balcon.

Des nouvelles de l'Agenda 21

Ce second confinement nous contraint à revoir le calendrier de réalisation des projets participatifs (jardin partagé, éco-pâturage...), dont vous aurez des nouvelles très bientôt ! En attendant, nous restons mobilisés et travaillons sur les volets administratifs et techniques de ces projets.